

LE FUTUR SIMPLE ET LE FUTUR ANTÉRIEUR



1- LE FUTUR SIMPLE

- FORMATION:

Pour former le futur simple de la plupart des verbes, notamment ceux du premier et du deuxième groupe, on prend comme radical l'infinitif auquel on ajoutera les terminaisons du futur:

JE	-AI
TU	-AS
IL/ ELLE/ ON	-A
NOUS	-ONS
VOUS	-EZ
ILS/ ELLES	-ONT

VERBES DU 1er ET DU 2e GROUPE:

INFINITIF + TERMINAISONS

J'AIMERAI	JE FINIRAI
TU AIMERAS	TU FINIRAS
IL/ELLE/ ON AIMERA	IL/ELLE/ ON AIMERA
NOUS AIMERONS	NOUS AIMERONS
VOUS AIMEREZ	VOUS AIMEREZ
ILS/ ELLES AIMERONT	ILS/ ELLES AIMERONT

ATTENTION !

Les verbes « aller » et « envoyer » sont irréguliers (voir ci-dessous).

N'oubliez pas les verbes du 1^{er} groupe à modification de l'orthographe :

APPELER : j'appellerai	NETTOYER : je nettoierai
JETER : je jetterai	S'ENNUYER : je m'ennuierai
LEVER : je lèverai	ACHETER : j'achèterai
PAYER : je paierai	ESPÉRER : j'espérerai

VERBES DU TROISIÈME GROUPE EN -RE**INFINITIF SANS « E » + TERMINAISONS**

JE PRENDRAI	J'ÉCRIRAI
TU PRENDRAS	TU ÉCRIRAS
IL/ELLE/ON PRENDRA	IL/ELLE/ON ÉCRIRA
NOUS PRENDRONS	NOUS ÉCRIRONS
VOUS PRENDREZ	VOUS ÉCRIREZ
ILS/ ELLES PRENDRONT	ILS/ELLES ÉCRIRONT

ATTENTION ! Le verbe « faire » est irrégulier (voir ci-dessous)

VERBES IRRÉGULIERS:

ÊTRE : je serai	SAVOIR : je saurai
AVOIR : j'aurai	VOIR : je verrai
VENIR : je viendrai	VOULOIR : je voudrai
MOURIR : je mourrai	POUVOIR : je pourrai
COURIR : je courrai	ENVOYER : j'enverrai
FALLOIR : il faudra	PLEUVOIR : il pleuvra

- **EMPLOI:**

On utilise le futur simple pour **exprimer une action ou un fait qui n'a pas encore eu lieu au moment où nous nous exprimons**, c'est-à-dire, qui aura lieu dans un futur proche ou lointain.

*Ex: Demain j'irai acheter les tickets pour le théâtre.
Bientôt, notre famille comptera avec un nouveau membre.*

Le futur sert aussi à **atténuer un ordre**.

Ex: Vous nettoierez la salle quand vous aurez terminé.

Le futur sert enfin à exprimer **une condition**.

Ex : Si vous réussissez l'examen, je vous inviterai au cinéma.

2- LE FUTUR ANTÉRIEUR

- FORMATION:

Pour former le futur antérieur, on utilise les auxiliaires « avoir » et « être » conjugués au futur simple plus le participe passé du verbe en question.

On suit alors les mêmes règles que pour le passé composé ou le plus-que-parfait, aussi bien pour le choix de l'auxiliaire que pour les accords.

J'aurai aimé → règle générale

Vous serez partis → verbe de la liste

Elles se seront levées → verbe pronominal

- EMPLOI

On utilise le futur antérieur pour exprimer une action antérieure à une autre action dans le futur.

Ex : *Quand vous arriverez, elles seront déjà parties.*

AUXILIAIRE AVOIR: règle générale

AUXILIAIRE ÊTRE: verbes pronominaux + 14 verbes et leurs dérivés (monter, descendre, naître, mourir, aller, venir, rester, partir...)

ACCORDS :

ÊTRE : toujours*

AVOIR : si COD placé avant le p. passé

* voir règles des accords du participe passé travaillées à l'unité 2.